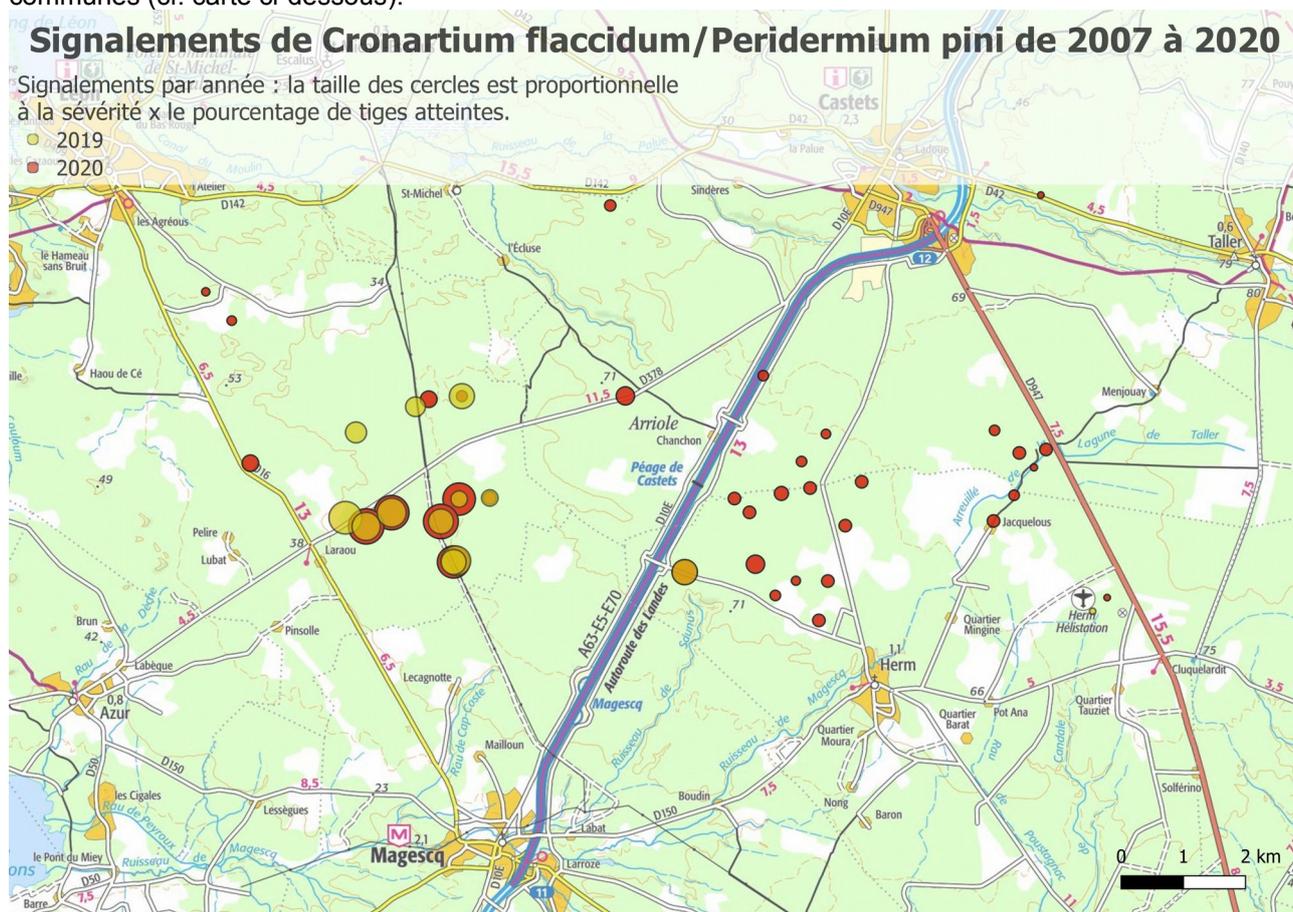




Message d'information ROUILLE VESICULEUSE DE L'ECORCE DES PINS

Contexte

En 2019, la présence de rouille vésiculeuse de l'écorce des pins est signalée sur de jeunes plantations de pins maritimes situées dans le département des Landes autour des communes de Herm, Léon et Castets (cf. [site DRAAF/santé des forêts/actualités régionales2019](http://site.DRAAF/santé_des_forêts/actualités_régionales2019)). Le suivi de ce problème sanitaire réalisé en 2020 révèle une augmentation du nombre de plantations affectées dans le secteur géographique de ces 3 communes (cf. carte ci-dessous).



Le taux d'infestation dans les parcelles varie de 5 % à 100 %. Deux foyers ont également été identifiés en 2015 et 2016 sur les communes de Tartas et Campagne (40).

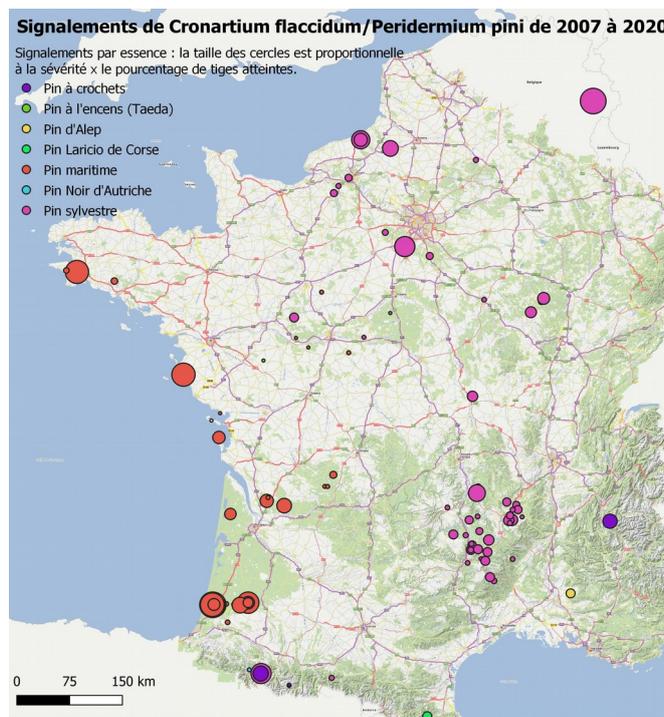
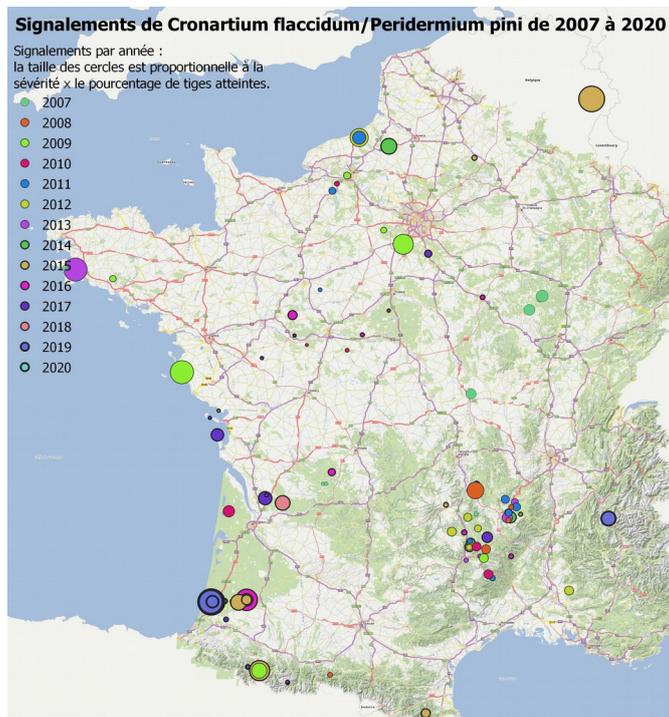
La rouille vésiculeuse de l'écorce des pins est provoquée par un champignon à cycle biologique complexe et très long. Il peut s'écouler (plusieurs années entre l'infection primaire et l'apparition des symptômes). Le champignon existe sous deux formes nommées ***Cronartium flaccidum*** et ***Peridermium pini***. *Cronartium flaccidum* nécessite la présence d'hôtes alternants tels que la pivoine, le dompte-venin, le mélampyre et de très nombreuses autres plantes herbacées citées dans la bibliographie, pour réaliser la totalité de son cycle

biologique. *Peridermium pini* peut par contre accomplir la totalité de son cycle sur pins sans alterner sur d'autres végétaux.

Ainsi, différents types de spores peuvent être produites à la fois sur les pins et sur les hôtes alternants, leur dissémination s'effectue majoritairement par le vent.

Suivant la littérature, de **nombreux facteurs environnementaux influencent le développement et l'impact de la maladie. Au delà de paramètres climatiques, la densité d'hôtes, l'âge et l'espèce de pins interviennent. Les insectes comme la pyrale du tronc et le pissode (tous deux présents dans le massif landais) sont également mentionnés dans l'aggravation de la maladie.**

La présence de la maladie a été observée en France et en Nouvelle-Aquitaine notamment sur pin sylvestre depuis 2007. La répartition des observations réalisées depuis cette date est présentée dans les cartes suivantes.



Recommandations

Lorsque le chancre ceinture le tronc, la partie supérieure du plant peut mourir. Il peut, cependant, reprendre sa croissance à partir des verticilles non atteints.

Les rouilles étant généralement favorisées par des ambiances humides, confinées, une gestion adaptée de la flore adventice dans les premières années de la plantation (débroussaillage superficiel de la végétation, pas d'engins lourds) est recommandée pour favoriser la circulation de l'air. Cette pratique permet également de réduire la présence d'hôtes alternants éventuels parmi la flore présente.

En l'état actuel, la mise en place de nouvelles plantations de pins dans la zone impactée quelque soit l'espèce (maritime, taeda ...) est déconseillée. Le champignon est spécifique des essences du genre *Pinus*. Les autres résineux n'y sont pas sensibles.

Une bonne compréhension de la maladie et des agents pathogènes associés aux dégâts paraît indispensable. Des travaux de caractérisation moléculaire des espèces en jeu permettraient d'affiner les recommandations de gestion.

La mission santé des forêts de la DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine et son réseau de correspondants-observateurs est mobilisé pour suivre le développement des infestations.

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble du réseau sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Organisation-regionale>

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter le site e-phytia et sa page dédiée <http://ephytia.inra.fr/fr/C/19091/Forets-Rouille-vesiculeuse-de-l-ecorce-des-pins>